



Règlement

Généralités :

Les concours internes du Cochonnet Aquatintien sont organisés sous forme de championnat ouvert à tous les membres étant au club depuis plus d'un mois.

Ces concours sont placés sous le signe de la sportivité, de la convivialité et du fair-play. Le règlement est appliqué sans aménagement particulier, ni convention entre les joueurs. L'inscription implique l'adhésion et le respect dudit règlement.

Participation financière :

Une participation financière de deux (2.00€) est demandée à chaque joueur au début de chaque concours. Cette contribution est exclusivement destinée au paiement des récompenses attribuées aux joueurs. A cette contribution s'ajoute **éventuellement** celle apportée par le club.

Calendrier :

La compétition se déroule de Février à Novembre. Le calendrier et le nombre de parties sont affichés à l'issue de l'Assemblée Générale du club, afin de tenir compte des concours officiels.

En cas d'intempéries, les parties se dérouleront à l'intérieur du boulodrome.

Chaque concours débute à 19h00 (le vendredi) selon le calendrier.

Organisation des concours internes :

Chaque concours se déroule en trois parties jouées soit en doublette, soit en triplète.

Dans le boulodrome, chaque partie pourra se jouer en 50 minutes suivant le nombre d'équipes présentes sur décision de la table de marque avant le début de la compétition.

Décompte des points :

A l'issue de chaque partie, chaque joueur de la même équipe acquiert un point pour une victoire et zéro point pour une défaite. Il est tenu le décompte des points marqués et encaissés.

Classement des joueurs :

A l'issue de chaque concours, un classement individuel provisoire cumulé est effectué en fonction du nombre de parties gagnées ou perdues par joueur, et de l'écart des scores.

A l'issue de tous les concours de l'année, ce classement général est définitif.

Récompenses :

Elles seront proportionnelles au nombre de concours effectués avec un minimum de participation de 7 concours

Lors des différents concours, Dominique MARTIN – Dominique REGNIER tiendront la table de marque

Les classements seront gérés par Jean-Marie PERARD.